

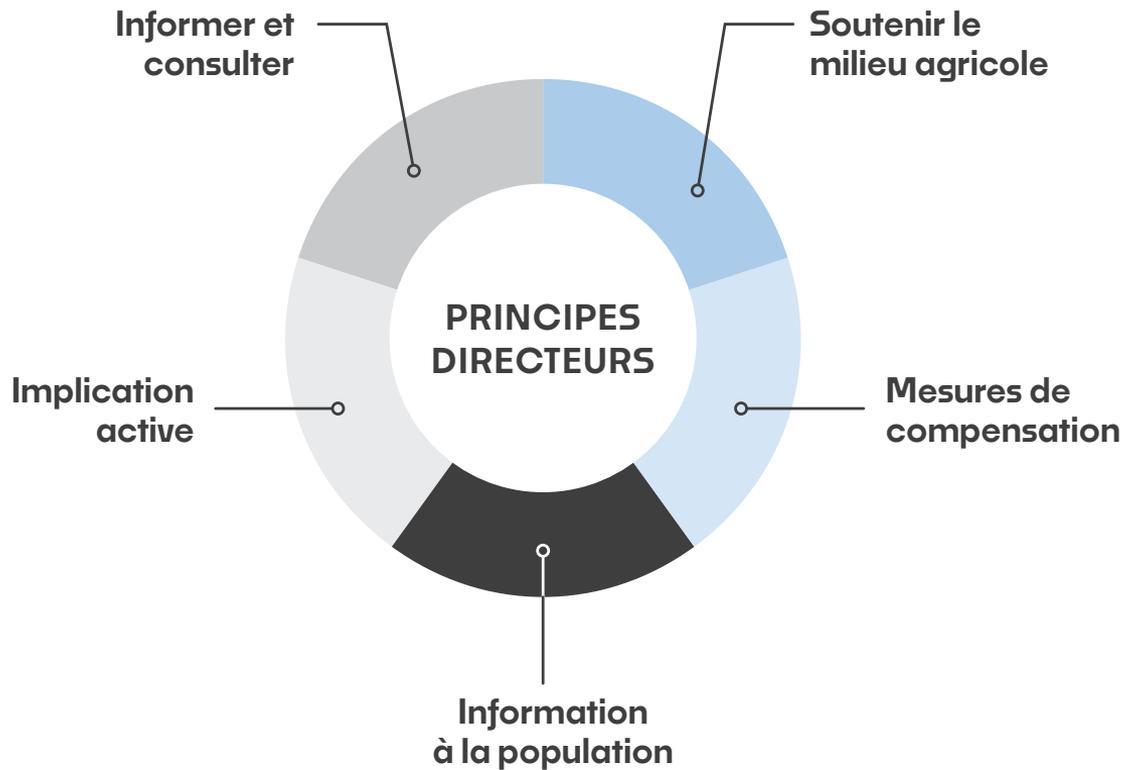
L'énergie nous unit

# courant collectif

**PRINCIPES DIRECTEURS**

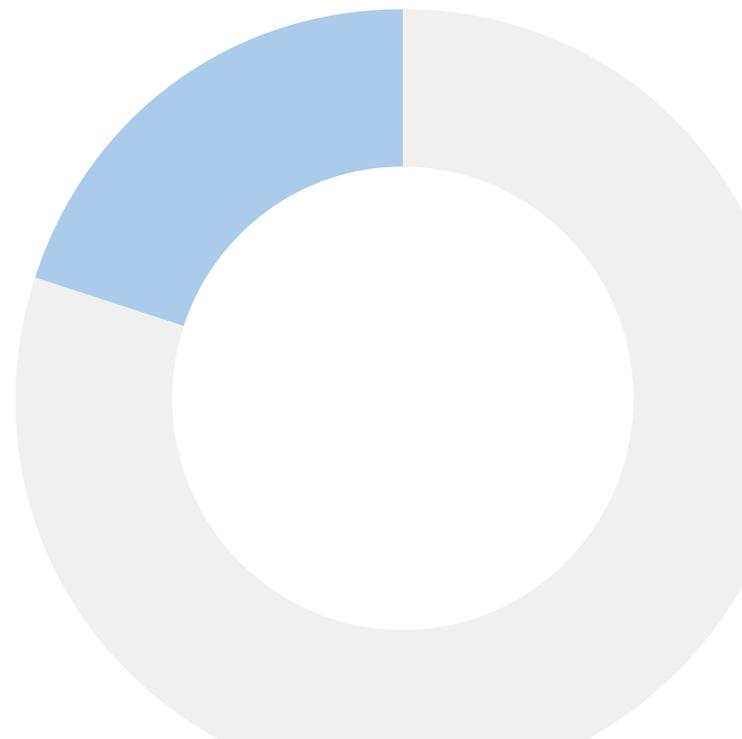
9 décembre 2024

# Principes directeurs



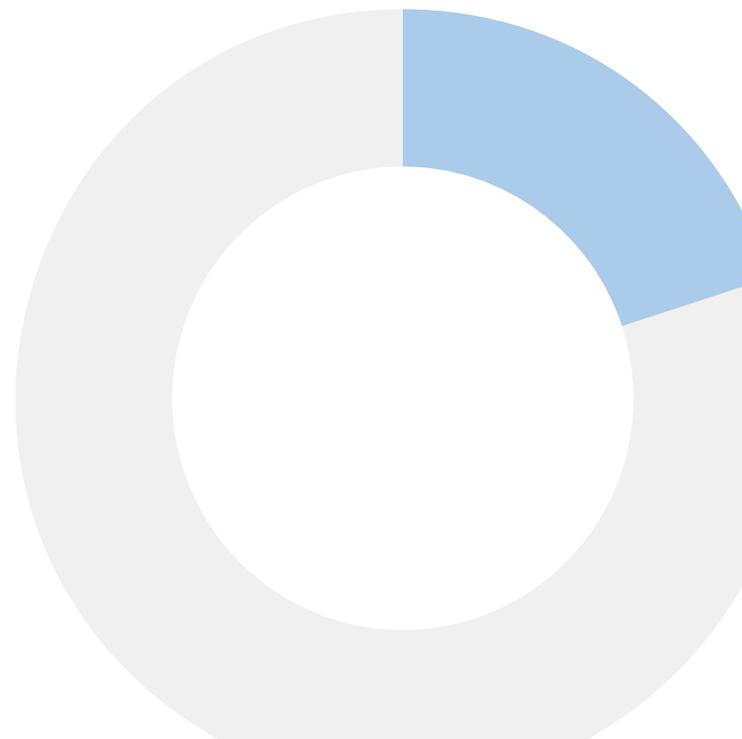
# Informier et consulter la population aux différentes phases de développement d'un projet et qualifier l'acceptabilité sociale en continu

- » Assurer la **représentativité des commentaires** reçus dans la prise de décision en considérant notamment l'impact et la proximité du site du projet
- » Développer des **indicateurs d'acceptabilité sociale** qui seront évalués avant, pendant et après les principales étapes de développement du projet.



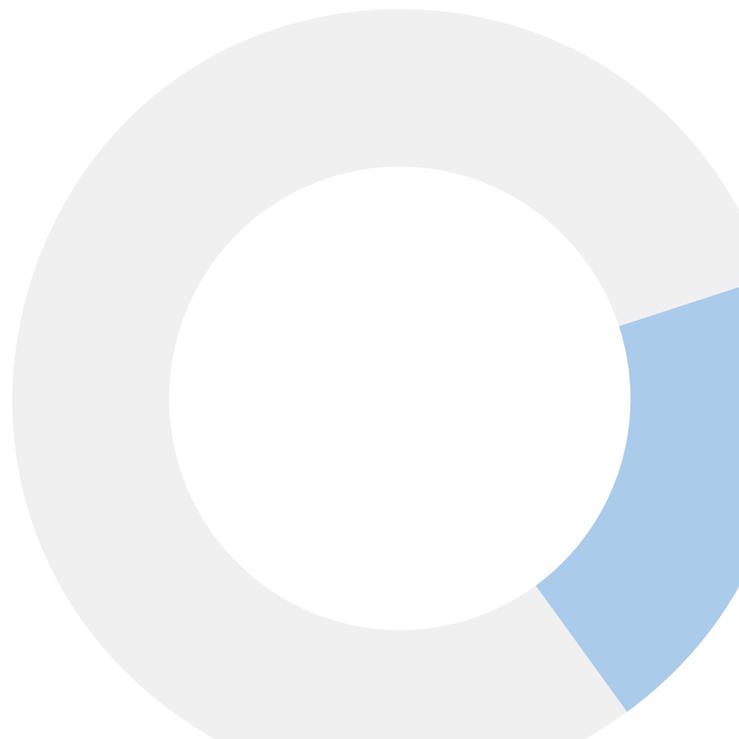
# Soutenir le milieu agricole

- » Contribuer à des organismes soutenant la **relève agricole**.
- » Soutenir les **pratiques agroenvironnementales**.



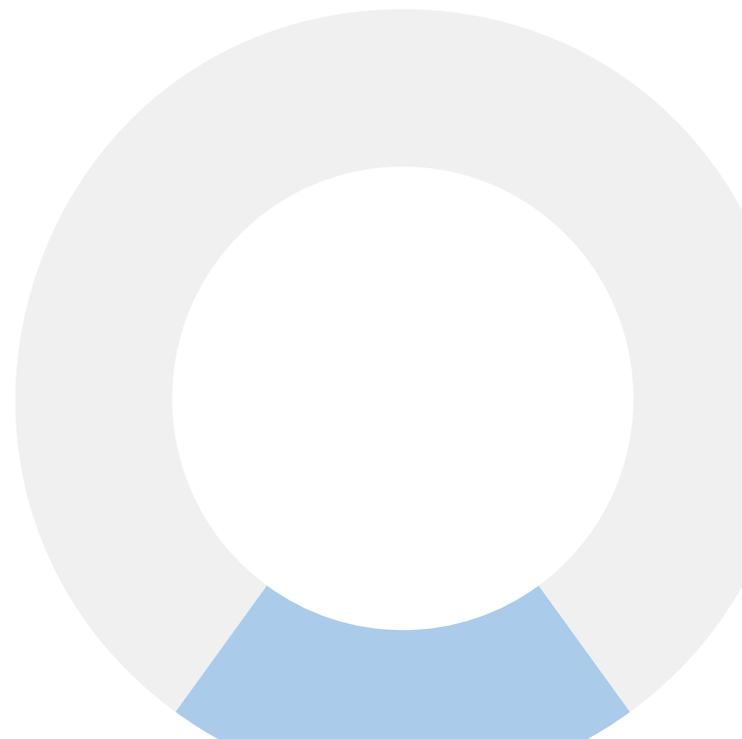
# Prévoir des mesures de compensation ciblées et des retombées équitables

- » En plus des redevances aux municipalités et aux propriétaires qui acceptent de recevoir une éolienne, prévoir des **redevances pour les voisins** immédiats.
- » Prévoir des **mesures d'atténuation** des impacts environnementaux.
- » Minimiser les **impacts visuels** sur le paysage.
- » Appliquer un modèle financier visant à assurer des **retombées équitables** sur le territoire, en fonction des impacts réels et de l'investissement financier réalisé.



# Fournir une information complète à la population sur les aspects technique, économique, environnemental et de santé publique

- » Vulgariser les **aspects techniques** du projet.
- » Préciser les **retombées économiques** et les **risques financiers**.
- » Diffuser les résultats des **études d'impact sur l'environnement** notamment les impacts et les mesures d'atténuation.
- » **Analyser les paysages** des territoires concernés par le projet éolien.
- » Réaliser une **étude d'impact sur la santé**.



# Assurer une implication active de la MRC dans le développement d'un projet éolien

- » Veiller au respect des **valeurs de la communauté** tout au long du développement d'un projet.
- » Prévoir une **implication** de la MRC et des municipalités autant en termes de ressources financières qu'humaines.
- » Participer à la **gestion du risque** avec le promoteur privé.



L'énergie nous unit

**courant  
collectif**